

Report modal

Mobilité active

Aménagements cyclables

- pistes cyclables
- plan vélo/piéton
- offres de stationnement vélo / zones de rencontre

Location de vélo

- déployer l'offre de location de vélos



ACTIONS TYPE



Transport de marchandises



- concertation avec les opérateurs
- stratégie de livraison de marchandises
- espace de logistique urbaine
- utilisation des voies ferrées
- gestion du dernier kilomètre

Transports en commun et intermodalité



- schéma de mobilité / PDU / plan de mobilité rurale
- valorisation des solutions de mobilités (TC, covoiturage, autopartage...) disponibles et coordination de l'offre
- création / développement réseau de bus et TCSP
- renforcement de l'intermodalité (pôles d'échanges, haltes ferroviaires, politique de stationnement, optimisation du transport scolaire)



Cadre national

LTECV

Transport : **28 % émissions GES** totales en 2013 et **32,6 %** de la **consommation énergétique** française en 2014.

- Indemnité kilométrique vélo : 0,25 €/km, jusqu'à 200 €/an par salarié

PPE / SNBC (2)

Favoriser les reports modaux pour le transport de voyageurs :

- ✓ développer l'offre de mobilité multimodale et renforcer les modes actifs dans les mobilités quotidiennes : usage du **vélo (part modale de 12 % en 2030 à 15 % en 2050)** ;
- ✓ développer les modes de transports collectifs, partagés et collaboratifs pour les transports du quotidien, améliorer l'offre ferroviaire ;
- ✓ améliorer les dispositifs d'articulation entre différents modes de transport.

Favoriser l'efficacité du transport de marchandises et le report modal vers le ferroviaire et le fluvial :

- ✓ prise en compte de la logistique urbaine dans la planification et l'encadrement des activités des plateformes numériques
- ✓ développer les modes massifiés pour le fret.



Cadre Régional

SRADET

Optimiser les offres de mobilité, la multimodalité et l'intermodalité (objectif stratégique 3.3)

- ✓ outils et services communs et offre « clé en main » : billet unique, tarification, système d'information multimodale ;
- ✓ optimiser les offres de transport existantes et l'intermodalité ;
- ✓ développer une offre de transport mieux adaptée à la demande (tourisme, loisirs et déplacements professionnels) ;
- ✓ assurer une offre ferroviaire fiable, de qualité et connectée aux autres modes ;
- ✓ développer et hiérarchiser des pôles d'échanges multimodaux, supports d'offre de service ;
- ✓ mettre en œuvre un panel de solutions de mobilité sur l'ensemble du territoire régional et en particulier sur les territoires fragiles mal desservis.



Aides possibles*



- Plateforme France Mobilités [projets innovants de mobilité – Ministère Transition Écologique et Solidaire (MTES)],
- APR Logistique 2019 [transport de marchandise – ADEME],
- Appel à partenariat Cerema [modes actifs – Cerema],
- Fonds mobilités actives – continuités cyclables [MTES],
- Projets participatifs et citoyens pour la transition énergétique [Région Nouvelle Aquitaine],
- Roul'Elec© [aide achat vélo/voiture électrique]

Mobilité douce / active



Exemple du PCAET de Pau Béarn Pyrénées

Stratégie : « Porter de 3 à 8 % la part de déplacements effectués en vélo. »

Plan d'action : réalisation et mise en œuvre d'un plan vélo à l'échelle de l'agglomération et de la ville de Pau et une stratégie de zone apaisée (1.3.1. et 1.3.2.)

- définition du **plan vélo** : continuité de renouvellement des aménagements cyclables
- développement de l'offre de **stationnement vélo**
- développement des **services** encourageant la pratique du vélo (vélos en libre service, création d'un service d'entretien et de réparation de vélo)
- **stratégie de zone apaisée** : limitation de la vitesse des véhicules dans le cœur de ville, constitution d'un code de la rue (projet de gestion et d'utilisation de l'espace public)
- mise en **cohérence** de l'ensemble des plans concourants aux déplacements doux

Transport de marchandises



Exemple du PCAET du Thouarsais

Stratégie : augmentation du transport fluvial et du ferroutage ; obtention de véhicules moins polluants. Objectif : réduction de 30 % du trafic de marchandises

Plan d'action : **contribuer au maintien et au développement des solutions alternatives au transport routier de marchandises** (5.9)

- intervention auprès des gestionnaires du réseau ferroviaire pour maintenir les **lignes de fret** et faire en sorte que le fret se développe pour les transports de marchandises



Transports en commun et intermodalité

Exemple du PCAET du Grand Périgueux

Stratégie : 13,4 % de report sur les transports en commun d'ici 2030

Plan d'action : **développer l'intermodalité** (3.1.1), **mise en place du plan global de déplacement puis le PDU** (3.2.1) **optimisation des transports scolaires** (3.2.2)

- pôle d'échange multimodal, parkings relais, navette ferroviaire, aménagement des haltes ferroviaires et extension des dessertes de bus
- renforcement de l'offre ferroviaire, développement des transports collectifs (parkings relais et restructuration du réseau de bus)
- coordination des transports scolaires avec le reste du réseau et intégration des clauses environnementales pour les transporteurs

* mises à jour hebdomadaires sur le site [ADDNA](#)